

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 avril 2026

Présents : Juliette AUDUBERT, Sylvie BERTRON, Dominique ROUSSEAU, Jean-Marc TABARLY, Catherine BATTUT, Marie-Alice BORNET, Pascal COURBET, Véronique LESAGE, Nicolas MONTBERTRAND, Florian VACHER, Patrice VAYSSE, Pierre VINCENT

Représentés :

Manon PLASSCHAERT ayant donné procuration à Catherine BATTUT
Marina TAVARES ayant donné procuration à Sylvie BERTRON

Absents :

Anne CHANUT-VINCENT

Invités : Nathalie COUFIGNAC (assistante comptable de la mairie), Salime BOUJAABA (secrétaire de mairie), Marie-Pierre PEUCHAMIEL (élue suppléante)

Secrétaire de séance : Marie-Alice BORNET

Ordre du jour

- 1- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 17 avril 2026
- 2- Délibération et vote sur la taxe d'imposition foncière des bâtis et non bâtis
- 3- Vote sur la répartition des subventions pour les associations
- 4- Présentation et vote des budgets primitifs
 - 4.1 Présentation et vote du budget communal
 - 4.2 Présentation du budget eau
 - 4.3 Présentation du budget assainissement
- 5- Questions diverses
 - 5.1- Démission 2^{ème} adjointe
 - 5.2- Fusion commissions « Vie locale, association et solidaire » & « culture et communication »
 - 5.3- Vote de délégués/représentants à divers organismes
 - 5.4- Divers

La séance est ouverte à 19h05

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 17 avril 2026.

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal du Conseil municipal du 17 avril 2026

Voté à l'unanimité des présents et représentés.

2. Délibération et vote sur la taxe d'imposition foncière des bâtis et non bâtis

Juliette AUDUBERT propose que la **taxe d'imposition foncière des bâtis et non bâtis ne subisse pas de hausse de la part de la commune pour cette année 2026**. En effet, les bases d'imposition subiront déjà une hausse annoncée par l'État. Le conseil municipal ne souhaite pas alourdir la dépense pour les Puybrunais-es.

Voté à l'unanimité des présents et représentés.

3. Vote sur la répartition des subventions pour les associations

- 1, 2, 3 soleil 500€
- A.D.S.B Biars Bretenoux (Téléthon) 200€
- Ancien combattants 250€
- Ecole de Puybrun 250€
- Secours populaire 100€
- Cap jeunesse 250€
- Comité des fêtes 300€
- Ecole de de Girac 480€
- Jo-Anna 500€
- La Bastide de Puybrun 600€
- Le Rionet 150€
- Les deux roues du Coustalou 50€
- Les Pétanqueurs du Grand Lac 100€
- Restau du cœur 220€
- Union sportif Puybrun-Tauriac 550€

4. Présentation et votes des budgets primitifs

Juliette AUDUBERT rappelle que ces budgets sont prévisionnels et construit selon le principe de sincérité.

4.1 Présentation et vote du budget communal

BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT

Juliette AUDUBERT donne la parole à Nathalie COUFIGNAC pour présenter le budget communal section fonctionnement.

Section dépenses de fonctionnement

Au chapitre 11 - Charges à caractère général s'élèvent à 126 915.04€

Au chapitre 12 - Charges de Personnel et frais assimilés s'élèvent à 287 500€

Au chapitre 14 - Atténuations de produits s'élèvent à 55 424.42€

Au chapitre 65 - Charges de gestion courante s'élèvent à 255 235€

Au chapitre 66 - Charges financières Intérêts emprunts en cours s'élèvent à 6 845.37€

Au compte 6811-042 - Amortissements dans lequel est reporté le total du chapitre 040 de la section investissement/recettes s'élèvent à 56 220,80€

Au chapitre 23 – Virement à la section investissement s'élève à 233 906,49€

Soit un total pour la section dépenses de fonctionnement de 1 022 047,12€

Section recettes de fonctionnement

Au chapitre 13 - Atténuation de Charges s'élèvent à 15 000€

Au chapitre 70 - Produit des ventes s'élèvent à 50 764€

Au chapitre 731 - Impôts et Taxes s'élèvent à 540 093€

Au chapitre 74 - Dotations et participations s'élèvent à 73 732,04€

Au chapitre 75 - Autres produits de gestion courante s'élèvent à 15 010€

Au chapitre 77 - Produits exceptionnels s'élèvent à 500€

Au chapitre 002 Résultat reporté (2025) s'élève à 326 948,08€

Soit un total pour la section recettes de fonctionnement de 1 022 047,12€

*Le budget primitif de fonctionnement est équilibré.
Il est voté à l'unanimité des présents et représentés.*

BUDGET COMMUNAL D'INVESTISSEMENT

Juliette AUDUBERT, prend la parole pour expliquer le budget communal section investissement les projets budgétisés dans la section dépenses d'investissement :

DEPENSE EN INVESTISSEMENT :

1/OPERATIONS FINANCIERES : 81 439,15€

Section dépenses des opérations financières

Section c/001 - Solde exécution cumule investissement s'élèvent à 39 225,48€

Section c/1641- Capital d'emprunt s'élève à 40 713,67€

Section c/165- Cautions s'élève à 500€

Section c/4541- Travaux effectués d'office s'élève à 1000€

2/OPERATIONS D'EQUIPEMENT : 318 419,79€

Op.113 – Projets : 100 000€

Section permettant de pouvoir d'avoir une réserve pour des projets non encore budgétisés.

Op.114 - Dépenses section voiries : 15 000€

Déjà engagées en 2025 (RAR – Reste A Réaliser)

- **Déplacement des conteneurs déchet 2178,80€** : le projet est reporté le temps de mieux étudier le nouvel emplacement afin que les personnes du bourg puissent bénéficier d'un conteneur au centre du bourg.
- **Remplacement des caniveaux route Nationale 2160€**

En 2026

- **Panneaux Gare et chemin du Theil 1001.20€** : le panneau de la gare a été accidenté et sera donc remplacé. Chemin du Theil, un panneau doit être installé à la suite d'un arrêté de circularisation interdisant l'accès aux véhicules à moteur sauf ayant droit.
- **Garde-corps 3000€** : les abords de route de Lagane présentent des trous dangereux pour les passants.
- **Travaux route de Lagane 6660 €**: la chaussée va être refaite à partir de mai 2026

Op.115 - Dépenses section acquisition : 16 030€

- **Panneau d'affichage libre d'accès 1500€** : ce panneau est une obligation légale. Le lieu d'implantation n'a pas encore été défini.
- **Chapiteau 12 000€** : en remplacement de celui accidenté par la tempête en 2025.
- **Remorque 1870€** : pour transporter la tondeuse des agents municipaux.
- **Casiers 660€** : pour les agents communaux afin de ranger leurs affaires personnelles dans le local qui leur est dédié.

Op.144 - Dépenses section bâtiments communaux : 46 500€

- **Columbarium 20 000€** : en complément de celui déjà présent au cimetière et qui arrive au maximum de ses capacités.
- **Travaux de l'appartement situé au-dessus de La Poste 10 000€** : l'appartement est insalubre, des travaux de mise aux normes sont imposés.
- **Sanitaires local agents communaux 10 500€** : l'installation d'un point d'eau, douche et toilettes dans le local des agents communaux pour répondre à une obligation légale et leur confort sur leur lieu de travail.
- **Vitraux de l'église 6000€** : remplacement de 3 vitraux. Cette dépense va faire l'objet d'une demande de subvention

Op.155 - Dépenses section réseau FDEL/TE46 (éclairage public) : 40 920€

Cette section a la particularité d'être des dépenses en partie subventionnés par TE46.

Déjà engagées en 2025 (RAR)

- **Renouvellement éclairage Public Place Grande 5 640€**
- **Renouvellement éclairage Public Le Pissatel 9 780€**

En 2026

- **Renouvellement de tableau électrique et investissement parafoudre 25 500€**

Op.156- Dépenses section réseau pluvial : 96 969.79€

- **Restauration et amélioration du réseau d'eau pluvial vers le bassin de Lucques et la station d'épuration 96 969,79€** : la commission « Eau et assainissement » suit l'évolution de l'étude du diagnostic réseau qui permettra d'établir une programmation pluriannuelle afin de diagnostiquer les problèmes d'infiltrations d'eau claires qui se déversent dans le bassin et la station d'épuration.

RECETTE EN INVESTISSEMENT :

Section c/10222 - FCTVA s'élève à 10 680,70€

Section c/10226 - Taxe aménagement s'élève à 2050,95€

Section c/165- Cautions s'élève à 500€

Section c/4541- Travaux effectués d'office s'élève à 1000€

Section c/2803 Amortissement 040 (projet école stoppé) s'élève à 48 772€

Section c/28041512 Amortissement 040 s'élève à 3630€

Section c/2804182 Amortissement 040 s'élève à 1206€

Section 28135 s'élève à 2098€

Section c/28184 Amortissement 040 s'élève à 514,80€

Section c/021 Virement de la section de fonctionnement communal (chapitre 23) s'élève à 233 906,49€

Section 024 Produit de cession d'immobilisation (vente maison des associations et du terrain pour la nouvelle école) s'élève à 95 500€

Soit un total pour la section recettes d'investissement de 399 858,94€

Ainsi le total des dépenses et des recettes d'investissement s'élève chacun à 399 858,94€.

Le budget primitif d'investissement est équilibré.

Il est voté à l'unanimité des présents et représentés.

Autorisation de la fongibilité : la fongibilité sur le budget communal est autorisée à hauteur de 7,5% sur l'ensemble des chapitres sauf pour les charges de personnel et frais assimilés.

Voté à l'unanimité des présents et représentés.

4.2 Présentation et vote du budget eau

Juliette AUDUBERT donne la parole à Nathalie COUFIGNAC pour présenter le budget eau section fonctionnement.

Section dépenses de fonctionnement

Au chapitre 11 - Charges à caractère général s'élèvent à 20 221,04€

Au chapitre 12 - Charges de Personnel et frais assimilés s'élèvent à 15 000€

Au chapitre 14 - Atténuations de produits s'élèvent à 22 748,83€

Au chapitre 23- Virement à la section investissement 67 841,19€

Au chapitre 65 - Charges de gestion courante s'élèvent à 14 500€

Au chapitre 66 - Charges financières s'élèvent à 646,64€

Au chapitre 673 – Titre annulés des années antérieures 600€

Au compte 6811-042 Amortissements s'élèvent à 15 960,39€

Soit un total pour la section dépenses de fonctionnement de 157 518,09€

Section recettes de fonctionnement

Au chapitre 70 - Produit des ventes s'élèvent à 94 229€

Au chapitre 7581 – FCTVA s'élèvent à 46.48€

Au chapitre 042 – Opérations d'ordre s'élèvent à 2 574,33€

Au chapitre 002- Excédent de fonctionnement 2025 reporté s'élèvent à 60 668.28€

Soit un total pour la section recettes de fonctionnement de 157 518,09€

Le budget primitif de fonctionnement est équilibré.

Il est voté à l'unanimité des présents et représentés.

BUDGET EAU INVESTISSEMENT

Juliette AUDUBERT, prend la parole pour expliquer le budget eau section investissement les projets budgétisés dans la section dépenses d'investissement :

DEPENSE EN INVESTISSEMENT :

OPERATIONS FINANCIERES

Section c/001 - s'élève à 1329,69€

Section 13918-040 – Reprise subvention s'élève à 2574,53€

Section c/1641- Emprunt s'élève à 5240,57€

Soit un total pour la section dépenses des opérations financières de 9 144,79€

OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Op.18 – Projets : 67 841,19€

Op.19 – Amélioration réseaux : 38 164,80€

Déjà engagées en 2025 (RAR)

- Reprise branchement place du col 21 912€
- Route du four à chaud 9052,80€
- Pose compteurs extérieurs 7200€

Op.20 - Création de branchement : 3482,54€

Op.21 - Château d'eau : 3000€ : capteurs électrique défectueux et remplacement de vannes

Op.22 – Bornes à incendie : 5000€

Soit un total pour la section dépenses des opérations équipement de 117488.53 €

RECETTE EN INVESTISSEMENT :

Section recettes des opérations financières

Section 1068- Besoin au financement s'élève à 39 494,49€

Section 21 – Somme reversée depuis le chapitre 23 (dépense de fonctionnement) soit 67 841,19€

Section 10222 - FCTVA s'élève à 3337,05€

Section 2808-040 Amortissement s'élève à 1169€

Section 2813-040 Amortissement s'élève à 146,39€

Section 280156-040 Amortissement s'élève à 574€

Section 28158-040 Amortissement s'élève à 14 071€

Soit un total pour la section recettes des opérations financières 126 633,12€

Ainsi les dépenses et les recettes d'investissement s'élèvent chacune à 126 633,12€.

Le budget primitif d'investissement est équilibré.

Il est voté à l'unanimité des présents et représentés.

Autorisation de la fongibilité : la fongibilité sur le budget communal est autorisée à hauteur de 7,5% sur l'ensemble des chapitres sauf pour les charges de personnel et frais assimilés.

Voté à l'unanimité des présents et représentés.

4.2 Présentation et vote du budget assainissement

Juliette AUDUBERT donne la parole à Nathalie COUFIGNAC pour présenter le budget assainissement section fonctionnement.

BUDGET ASSAINISSEMENT FONCTIONNEMENT

Section dépenses de fonctionnement

Au chapitre 002 – Résultat 2025- La déficit de fonctionnement reporté s'élève) 1750.60€

Au chapitre 11 - Charges à caractère général s'élèvent à 44550€

Au chapitre 12 - Charges de Personnel et frais assimilés s'élèvent à 15 000€

Au chapitre 14 - Atténuations de produits s'élèvent à 4000€

Au chapitre 23- Virement à la section investissement 5331,46€

Au chapitre 65 - Charges de gestion courante s'élèvent à 1500€ (*factures annulées*)

Au chapitre 67 - Charges exceptionnelles s'élèvent à 500€

Au chapitre 68 - Amortissements s'élèvent à 13 703,27€

Soit un total pour la section dépenses de fonctionnement de 86 335,33€

Section recettes de fonctionnement

Au chapitre 70 - Produit des ventes s'élèvent à 83 200€

Au chapitre 77 – Produits exceptionnels s'élèvent à 3135,33€

Soit un total pour la section recettes de fonctionnement de 86 335,33€

*Le budget primitif de fonctionnement est équilibré.
Il est voté à l'unanimité des présents et représentés.*

BUDGET ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT

Juliette AUDUBERT, prend la parole pour expliquer le budget assainissement section investissement les projets budgétisés dans la section dépenses d'investissement :

DEPENSE EN INVESTISSEMENT :

OPERATIONS FINANCIERES

Section 1391-040 – Reprise subvention s'élève à 3027,08€

Soit un total pour la section dépenses des opérations financières de 3027,08€

OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Op.12 -Amélioration réfection réseau :12920€

- Enveloppe de 5000€

Déjà engagées en 2025 (RAR) :7920€

- Travaux Poste Lagane 2520€
- Remplacement boites 5400€

Op.13 - Aménagement station épuration : 51615€

- Etude DEJANTE 46 200€ : cette dépense s'étalera sur plusieurs années
- Diagnostique SYDED 5500€

Op.17 - Station de relevage : 11594.37€

- Groupe de pompage 6594,37€
- Enveloppe 5000€

Soit un total pour la section dépenses des opérations d'équipement de 76 129.37€

Soit un total pour la section dépenses en investissement de 79 156,45€

RECETTE EN INVESTISSEMENT :

Section recettes des opérations financières

Section 001- Report résultat exercice 2025 s'élève à 21 595,92€

Section 28 – Sous-total des différents amortissements 13 703,27€

Section 1641- Emprunt s'élève à 38 525,80€

Section 21 – Somme reversée depuis le chapitre 23 soit 5 331,46€

Soit un total pour la section recettes en investissement 79 156,45€

Ainsi les dépenses et les recettes d'investissement s'élèvent chacune à 79 156,45€.

*Le budget primitif d'investissement est équilibré.
Il est voté à l'unanimité des présents et représentés.*

Autorisation de la fongibilité : la fongibilité sur le budget communal est autorisée à hauteur de 7,5% sur l'ensemble des chapitres sauf pour les charges de personnel et frais assimilés.

Voté à l'unanimité des présents et représentés

Arrêté de signature des budgets signé à l'unanimité des présents et représentés du budget et fongibilité

5- Questions diverses

5.1- Démission de la 2nd adjointe Anne CHANUT-VINCENT

Juliette AUDBERT annonce la démission de la 2nd adjointe Anne CHANUT-VINCENT. Anne CHANUT-VINCENT reste comme élue au conseil municipale de Puybrun.

5.2- Fusion commissions « Vie locale, association et solidaire » & « culture et communication »

Juliette AUDBERT propose que les commissions « vie locale, associative et solidaire » et « culture et communication » soient fusionnées au profit d'une nouvelle commission nommée « Vie locale ».

Voté à l'unanimité des présents et représentés de la suppression des 2 commissions

La nouvelle commission sera composée des élus suivants : Sylvie BERTRON, Jean-Marc TABARLY, Catherine BATTUT, Marie-Alice BORNET, Pascal COURBET, Véronique LESAGE, Nicolas MONTBERTRAND, Manon PLASSCHAERT, Florian VACHER, Patrice VAYSSE, Marina TAVARES

Les sous-commissions suivantes seront créées :

- Sport et équipements : Nicolas MONTBERTRAND, Florian VACHER et Christophe RIVIERE (suppléant)
- Action jeunesse et personnes âgées : Catherine BATTUT et Marina TAVARES
- Communication : Véronique LESAGE, Florian VACHER et Marie-Alice BORNET,
- Affaires culturelles : Manon PLASSCHAERT et Jean-Marc TABARLY

Voté à l'unanimité des présents et représentés

5.3 – Vote des délégués/représentants à divers organismes

- **CDG 46 (Centre De Gestion du Lot).** Jean-Marc **TARBALY** se présente comme délégué.

Voté à l'unanimité des présents et représentés

- **CIID – Commission Intercommunale des impôts directes.** Patrice **VAYSSE** se propose comme représentant de la commune.

Voté à l'unanimité des présents et représentés

- **CIAS – Centre Intercommunal d'Action Sociale,** Juliette **AUDUBERT** se propose comme représentante de la commune

Voté à l'unanimité des présents et représentés

- **Lot Ingénierie.** Lors du dernier conseil, il a été omis de désigner représentant suppléant. Juliette **AUDUBERT** se propose d'être la suppléante d'Anne **CHANUT** (déjà désigné titulaire au précédent conseil)

Voté à l'unanimité des présents et représentés

5.4 – Divers

- **Les travaux de la voirie Prats Nord** doivent débuter début juillet.

- **Retour sur la réunion de chantier du projet nouvelle école :**

La nouvelle école doit être livrée le 15 janvier 2027.

La 1ère réunion du chantier avec les différents intervenants (entreprises, syndic, profs et conseillers et maires) a mis en lumière des frais annexes :

- o L'école n'est pas dans une zone rattachée au réseau assainissement, cependant un poste de relevage est bien budgétisé ainsi que le raccordement au réseau.
- o La réfection de la voirie : il faut sécuriser la zone piétonne, à voir avec Caulvaldor ainsi que TE46 (éclairage public et électrification).
- o TE46 informe qu'ils projettent de faire tomber les poteaux électriques au niveau de la rue après de le stade ce qui nécessitera de réaliser une tranchée pour l'enfouissement des réseaux. Un transformateur sera également installé à l'arrière du bâtiment du club foot.

- **Formation laïcité à Vayrac le 21 et 22 mai, 2 journées obligatoires,** Sylvie **BERTRON** représentera Puybrun

- **Commission vie économique prévu pour le 5 mai à 17h30 est décalé à 19h ce même jour.**

- **Tradition des mais pour célébrer la nouvelle municipalité.** Proposition de planter un arbre durant le mois de juin dans le parc en face de la crèche. La population de Puybrun sera invitée à partager ce moment convivial.

- **L'étude de la sécurisation de l'espace routier** sera intégrée comme sujet d'étude à la commission « Concertation citoyenne ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.